

## **Agadir : La dynamique de l'engagement social**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-06-2010 20:10:17

#### **Valorisation et promotion des produits locaux à travers leur commercialisation dans les points de vente Aswak Assalam.**

Nizar Braka, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et générales, a procédé, à Agadir, le 14 juin 2010, au lancement de l'opération "dynamique d'engagement social et de développement durable", et ce, en présence de Mohamed Boussaid, wali de la région Souss massa Draâ (SMD) et gouverneur de la préfecture d'Agadir Idaoutanane, Hassan Khouyi, secrétaire général de la wilaya, Brahim Hafidi, président de la région, Tariq Kabbaj, maire de la ville d'Agadir, Omar Chaâbi, vice-président de Ynna Holding, des personnalités éminentes évoluant au niveau de la région et des autorités locales, Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention de partenariat entre le ministère de tutelle et Aswak Assalam, s'assignant la prodigalité de soutien et d'accompagnement aux artisans du monde rural, via la valorisation et la promotion de leurs produits. Et ce, à travers leur commercialisation dans les points de vente Aswak Assalam.

Au terme de la même convention, Aswak Assalam s'engage à l'opérationnalisation des axes fondamentaux de ce cadre partenarial, dont la mise à disposition de son réseau national, regroupant 10 magasins consacrés à la commercialisation des produits de 18 coopératives relevant des régions d'Agadir, Tiznit et Guelmim, au référencement sans aucun droit d'accès de ces produits, via la mise en place d'un programme de communication et d'animation et à travers leur mise en valeur, à l'assurance de la promotion de l'opération.

Cette opération s'inscrit dans la démarche volontariste adoptée par Ynna Holding et ses filiales, consistant en la mise en oeuvre d'une dynamique durable.

L'opération concerne deux sites. Il s'agit d'Aswak Assalam Agadir Dakhla et d'Aswak Assalam Agadir Talborjt. Rappelant, dans ce contexte, qu'une journée de présentation des différentes coopératives a été organisée le 5 mai de l'année en cours, ayant permis à chacune d'elles la présentation de ses produits et ayant, également, constitué une occasion pour la sélection des produits.

Les fins opérationnelles escomptées de cette opération se résument dans la mise en exergue de son ampleur et de son impact sur le secteur coopératif, en l'occurrence, sur le développement de l'économie solidaire, dans l'accompagnement des coopératives concernées à travers toutes les étapes de leur évolution et dans la veille au suivi, dans un cadre partenarial, en collaboration avec le ministère de tutelle, de l'opérationnalisation des axes de ce programme.

A titre évaluatif, cette opération est le fruit des efforts déployés par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Affaires économiques et générales pour la promotion de l'économie sociale et solidaire débouchant, par transivité, dans la résolution des problèmes relatifs, notamment, à la commercialisation des produits des coopératives.

Pour ce faire, un vaste espace a été dédié à près de 30 coopératives se reproduisant dans le domaine de production et de commercialisation des produits alimentaires et médicinaux, tels que le miel, l'huile d'argan, l'huile d'olive, le couscous, les plantes médicinales et aromatiques, les dattes, "Amlou", les figues de barbarie et autres.

La politique volontariste et ambitieuse adoptée par le ministère, vise, à travers une multitude d'initiatives, l'assouplissement des procédures, permettant, ainsi, aux "petits producteurs", regroupés, dans le cadre de ladite démarche d'agrégation inscrite dans le pilier II du Plan Maroc Vert (PMV), dans des associations et dans des consortiums, l'accès aux grandes surfaces et d'en saisir l'opportunité pour une commercialisation plus prometteuse et plus émergente de leurs produits, en vue d'améliorer leurs revenus et d'optimiser leurs conditions de vie, en bénéficiant des moyens colossaux et surtout des issues et des canaux de publicité et de propagande, dont ils puissent se doter au sein de ces grandes surfaces qui se veulent, au fil du temps, une plate-forme pour la promotion de l'économie sociale et solidaire. Aussi, cette initiative est un sacré coup de pioche pour une économie solidaire et sociale plus compétitive et plus performante et une valeur ajoutée par rapport aux efforts, antérieurement, déployés et par la région et par la division de l'action sociale de la wilaya d'Agadir, au terme des programmes de l'INDH, pour en faire un levier de développement humain et économique durable.

Promouvoir l'économie sociale

L'opération de commercialisation des produits des coopératives dans les 10 magasins de la chaîne Aswak Assalam, à travers le Maroc, vise à appuyer la commercialisation des produits essentiellement agro-alimentaires d'une trentaine de coopératives d'Agadir, Tiznit et Guelmim, en application d'une convention de partenariat conclue entre le ministère et le groupe Ynna Holding, dont relève Aswak Assalam.

Dans une déclaration à la presse, M. Baraka a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire et tendant à résoudre le problème de la commercialisation des produits des coopératives en les mettant à la disposition des consommateurs.

Des opérations similaires ont été initiées avec les supermarchés Label Vie et Marjane en application de conventions signées avec le ministère des Affaires économiques et générales.

### **Les artisans du monde rural**

L'opération lancée à Agadir vise à «aider les artisans du monde rural en valorisant leurs produits et en les commercialisant dans les points de vente Aswak Assalam», a indiqué un responsable de l'enseigne expliquant que ces produits seront mis en vente sans aucun droit d'entrée de même qu'ils bénéficieront d'actions de promotion auprès du grand public.

Au total, 122 produits du terroir seront mis en vente notamment l'huile d'argan alimentaire, le miel, la confiture, le safran, le couscous, Amlou et les produits cosmétiques à base d'argan.

LE MATIN